



DES ASSISES CGT REVENDICATIVES

Les 5 et 6 mai 2011, les 2ème Assises CGT de l'Outre mer ont rassemblés à Montreuil plus de 200 syndiqués et militants représentant les fédérations de la Fonction Publique, la fédération des Cheminots et le secteur interprofessionnel de la CGT.

Plus qu'un bilan de notre activité, ces assises ont été un moment privilégié de débats, d'échanges, de réflexions et de propositions. La présence des camarades des confédérations CGT des pays d'outre mer « Guadeloupe, Martinique et Réunion » a grandement contribué à la qualité de cette initiative. Dans leurs interventions, ils ont marqué leur intérêt pour nos travaux mais aussi la volonté de développer avec nous des revendications convergentes.

Pendant ces deux jours de débats, une évidence s'est imposée à tous. Pour ne pas perdre tous nos acquis, surtout les droits particuliers, nous n'aurons pas d'autres choix que la lutte.

Cet été comme les précédents, nous serons des dizaines à rester sur le carreau après refus de notre droit par des directions zélées. A quoi sert une année des outre mers si elle n'est rien d'autre qu'une vitrine culturelle ? **Nous avons aussi des droits à faire respecter !**

La CGT propose d'ors et déjà une rentrée sous le signe de l'offensive.

- **Avec une Assemblée Générale DOM ouverte à tous : le 22 septembre 2011 à la Bourse du Travail : 3 rue du château d'eau 75010 Paris.**
- **Un mois d'octobre de mobilisation pour, lors des élections de la Fonction Publique, gagner le vote CGT.**
- **Une journée d'action en novembre pour imposer nos revendications.**

UN DÉLÉGUÉ CHASSE L'AUTRE ET LA DROITE REVIENT AU GALOP !

Les propos du nouveau délégué interministériel à l'égalité des chances des Français de l'outre mer, Claudy Siar, lors de sa première conférence de presse sont sans ambiguïtés. Dixit : « Même douloureuse une réforme du congé bonifié est nécessaire ».

Dans tous les secteurs de la fonction publique les réductions budgétaires et les suppressions d'emplois servent trop souvent de prétextes pour justifier la remise en cause de plus en plus fréquente du congé bonifié. Maintenant les tentatives de suppression du fret (supplément de bagages payé par les employeurs) s'inscrivent dans la même logique et nous imposent de passer très rapidement à l'offensive.

Rappelons nous que Patrick KARAM pensait nous imposer un chèque congé bonifié et la possibilité de fractionner les 65 jours ?

A quelle réforme douloureuse pense le gouvernement ?

Est-ce au délégué à l'égalité de nos chances... de porter ce dossier ? non ! Après un flot de paroles se voulant rassurant sur son engagement pour « le bien de la communauté » la déclaration de Claudy Siar s'inscrit en droite ligne de la politique de casse des acquis sociaux du gouvernement. En cela, il rejoint les ambitions de son prédécesseur, Patrick Karam, que nous avons combattu en son temps avec succès.

Les fonctionnaires même originaires de l' Outre Mer dépendent de la Fonction Public. C'est avec les services du Ministre de tutelle ou du Secrétaire d' Etat que doivent se passer les éventuelles discussions sur les droits particuliers attachés au statut général.

Par contre, si Claudy SIAR souhaite apporter son aide pour faire respecter non pas nos chances, mais nos droits - C'est OK.

Si il veut se mobiliser avec nous pour que le jour férié chômé et payé soit décrété par l' Etat pour commémorer l' abolition de l'Esclavage et la traite négrière - c'est OK.

**POUR LA CGT ET LES NOMBREUX DÉLÉGUÉS,
LES ASSISES ONT RÉAFFIRMÉES LA NÉCESSITÉ
D'UNE ACTION PUBLIC/PRIVÉ POUR GAGNER
ENSEMBLE DES DROITS POUR TOUS.
LES ORIGINAIRES DE L'OUTRE MER DOIVENT
SE MOBILISER MASSIVEMENT POUR IMPOSER
LEURS REVENDICATIONS PARTICULIÈRES.**

LE RETOUR AU PAYS DOIT ÊTRE UN DROIT QUE L'ETAT ORGANISE DANS LE CADRE DE SES OBLIGATIONS ENVERS LES ORIGINAIRES DE L'OUTRE MER. CA NE DOIT PAS ÊTRE UN MYTHE MAIS UNE RÉALITÉ !

N'en déplaise aux anti-nostalgies, la venue de milliers d'Antillais, Guyanais et Réunionnais par le BUMIDOM était déjà une stratégie d'un gouvernement de droite. Beaucoup de ces migrants forcés ont gardé dans le cœur une envie, que ceux qui sont devenus fonctionnaires, ont acquis grâce à la mutation : **retourner un jour dans leur pays**. Mais aujourd'hui, force est de constater les difficultés, les obstacles auxquels nous sommes tous confrontés :

- ➔ Une logique gouvernementale qui impose la suppression de postes dans la fonction publique,
- ➔ la réforme territoriale qui voit la suppression de missions publiques par l'Etat et la disparition de milliers d'emplois publics avec à la clef une régression sociale et économique,
- ➔ la nouvelle réforme injuste des retraites qui retarde la mise en œuvre d'un projet,
- ➔ certains emplois inexorablement occupés par « les métropolitains »

Ces choix politiques hypothèquent l'embauche locale sur ces postes et empêchent les mutations qui se font rares voire inexistantes. Sans compter le manque de logements sociaux. Les conséquences dramatiques sont ressenties ici comme dans nos départements d'outre-mer. N'est-ce pas une autre stratégie pour en fait pérenniser notre présence massive sur le sol hexagonale et nous faire abandonner toute idée de retour ?

C'est par l'action que nous pourrons faire respecter nos droits et gagner la satisfaction de nos revendications.

Cela passe avant tout par la bataille pour conserver **le statut de la fonction publique** qui est le socle de tous nos droits. Le gouvernement par ses réformes, casse nos acquis sociaux fragilisant ainsi les services publics pour mieux les privatiser.

La CGT ne revendique pas seulement des billets d'avion moins chers vers les DOM, mais **une tarification sociale aérienne** par la mise en place d'une agence publique pour agir sur les prix. Il s'agit de permettre aux familles originaires de l'outre-mer de se rendre dans leur pays sans contrainte financière avec un tarif social.

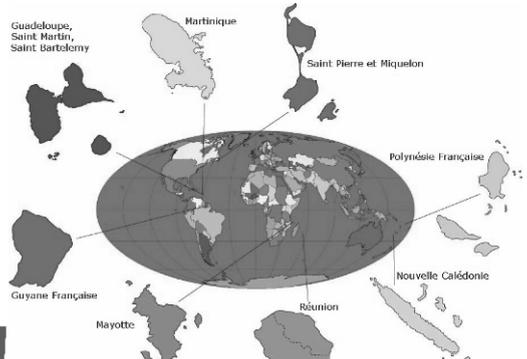
Nous exigeons **la transparence sur la tarification liée aux flux aériens**. Pourquoi les taxes peuvent aller jusqu'à 80% du prix d'un seul billet d'avion en direction des Antilles, Guyane, Réunion ? Qui en profitent ? Les compagnies aériennes, l'Etat et les collectivités locales dans le flou le plus total. Tout comme la spéculation sur le prix des carburants qu'il faut arrêter.

ASSISES de l'OUTREMER

Pour gagner :

- **Le respect des droits particuliers Fonction Publique.**
- **Des droits nouveaux pour tous, Public et Privé.**
- **Les convergences revendicatives avec l'Outre-Mer.**

Ansam, ansam, c'fos an nou !



**10 MAI 2001, 10 MAI 2011
10 ANS DÉJÀ...**

Au moment où des racistes et xénophobes patentés souhaitent son abrogation cette année marque le 10ème anniversaire de la loi « Taubira » reconnaissant l'esclavage et la traite négrière : **crime contre l'humanité**. Cette loi n'est pas tombée du ciel et bien souvent, on ignore le rôle joué par la CGT et le collectif revendicatif confédéral des originaires de l'Outre - Mer dans son aboutissement.

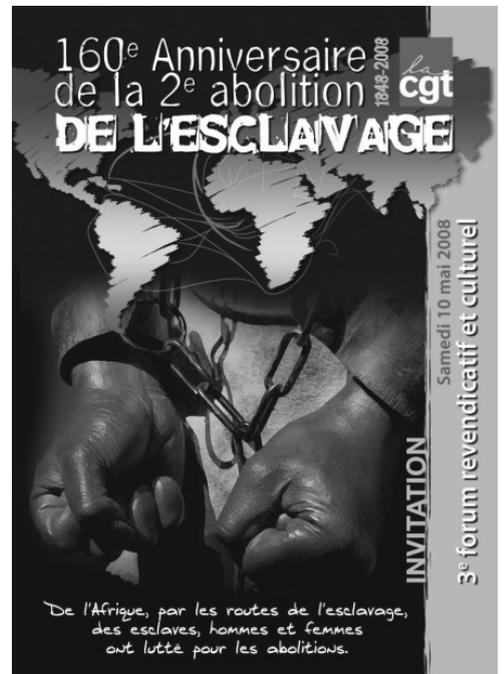
Notre activité en faveur de la connaissance de l'esclavage et la traite négrière date des années 70. Plusieurs mobilisations, y compris avec des associations diverses, autour de ces questions ont grandement contribué à l'aboutissement des lois Gayssot sur les discriminations et la marche du 23 mai 1998 a été précurseur de la loi du 10 mai 2001 dite Taubira.

Depuis 2006, si l'état a décidé de faire du 10 mai la date de commémoration nationale de l'abolition de l'esclavage, la décision a été prise dans la CGT de tenir un forum revendicatif et culturel qui marque l'anniversaire de la seconde abolition de l'esclavage. Poursuivant le travail de nos prédécesseurs en faveur de la connaissance, les assemblées-débats organisés à cette occasion ont décliné différents thèmes afférents à cette histoire trop méconnue.

L'activité d'aujourd'hui.

Les revendications que porte la CGT au travers de son collectif Confédéral des Originaires de l'Outre Mer, sont parfaitement identifiées et ont évolués pour prendre en compte les aspects mémoriels.

Nous le savons, La France a tiré son essor au 18 et 19ème siècles de l'accumulation de capital engendrée par le commerce triangulaire. Parce que les stigmates de l'esclavage, de la traite négrière et de la colonisation sont encore perceptibles dans nos populations, le 10 mai ne doit pas rester uniquement un jour de commémoration pour se donner bonne conscience.



2ème Commémoration
10 MAI 2007
Abolition de l'esclavage et la traite négrière



La CGT revendique :
1 RC =
1 jour chômé et payé
Un mémorial pour le recueillement




Dans le cadre de cette journée commémorative, la Confédération CGT nous donne rendez-vous pour le 2^{ème} forum revendicatif au Siège à Montreuil, 263 rue de Paris, Métro Porte de Montreuil

Autour de débats avec des historiens, conteurs, chanteurs, dès 13 heures.

L'histoire de France, c'est aussi l'esclavage et la traite négrière.
Nous devons nous souvenir du passé pour mieux combattre toutes les formes de soumissions d'aujourd'hui.

Agissons partout dans les services, tous ensemble !

La loi Taubira reconnaît le crime mais elle ne cite pas les criminels. Pour la CGT, il faut aller plus loin et **exiger ensemble** de l'Etat français des « Réparations » pour le préjudice qu'ont subi les victimes de l'esclavage et leurs descendants

162ème Anniversaire de l'Abolition de l'Esclavage **1848-2010**

Le 9 Mai 2010 de 12h à 1h du matin

La CGT et son Union Régionale IDF vous convient à un colloque au Siège - 263 rue de Paris à Montreuil :
Le thème : **HAÏTI miroir de notre Histoire** en présence d'historiens et de militants.
Animation : Marché tropical et nombreux artistes

Le 10 Mai 2010 à partir de 9h au Champs de Mars

La CGT participe avec les associations à la Marche des "réparations" pour :

- Des excuses officielles du Président de la République, 1^{ère} étape de la réparation.
- Un jour férié chômé et payé.
- Des droits pour les peuples d'Outre-Mer.
- L'éradication du racisme et des discriminations.

